

Maintenance des extincteurs

CERTIFICAT DE VÉRIFICATEUR D'EXTINCTEURS PORTATIFS ET MOBILES

Décerné à **Monsieur NICOLAS BARRIAC**
de la Société BUREAU VERNAY ET ASSOCIES

Examen final réussi, le 24 octobre 2014



Le Délégué Général,
Guillaume Savornin



Ce certificat, titre individuel de formation, ne peut se substituer à aucune certification APSAD.
CNPP Entreprise, filiale du CNPP, est titulaire de la qualification OPQF et de la certification ISO 9001